



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **6 septembre 2010**

Délibération n° 2010-1659

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Désignation d'un représentant suppléant au sein du comité syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand parc Miribel-Jonage (SYMALIM)

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Rapporteur : Monsieur Darne

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 août 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 8 septembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, M. Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Nissanian, Olivier, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), MM. Passi (pouvoir à M. Réale), Bernard R (pouvoir à Mme Gelas), Assi (pouvoir à M. Calvel), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Gléréan (pouvoir à M. Suchet), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Nissanian), MM. Lambert (pouvoir à Mme David M.), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Muet (pouvoir à M. Kabalo), Mme Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), M. Quiniou (pouvoir à Mme Bocquet), Mme Revel (pouvoir à M. Léonard), MM. Rousseau (pouvoir à M. Vergiat), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vaté (pouvoir à M. Cochet).

Absents non excusés : MM. Rivalta, Braillard, Dumas, Mme Ghemri, MM. Giordano, Pillonel.

Séance publique du 6 septembre 2010**Délibération n° 2010-1659**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Désignation d'un représentant suppléant au sein du comité syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand parc Miribel-Jonage (SYMALIM)**

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 13 juillet 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand parc Miribel-Jonage (SYMALIM), créé par arrêté préfectoral en date du 1er avril 1968, comprend seize collectivités membres. La Communauté urbaine de Lyon a adhéré au syndicat par délibération du 24 octobre 1994.

Il a pour objet la gestion et l'exploitation du Grand parc Miribel-Jonage dans le respect de ses quatre vocations : préservation de la ressource en eau potable, favorisation de l'espace de régulation des crues, développement des loisirs de plein air et valorisation du patrimoine naturel.

Le comité syndical, composé de 27 membres, élit en son sein un président, cinq vice-présidents et cinq secrétaires qui constituent le Bureau syndical.

La Communauté urbaine est représentée par cinq élus titulaires et cinq élus suppléants au sein du comité syndical et dispose statutairement de deux sièges au Bureau syndical.

Suite à la désignation de monsieur Loïc Chabrier comme représentant titulaire par délibération n° 2010-1476 du Conseil du 31 mai 2010, il est nécessaire de procéder à la désignation d'un nouveau représentant suppléant ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

Vu le résultat du scrutin, comme ci-après annexé ;

DELIBERE

Désigne monsieur Jean-Christophe Darne en tant que représentant suppléant de la Communauté urbaine de Lyon au sein du comité syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand parc Miribel-Jonage (SYMALIM).

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 8 septembre 2010.